



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville
de Malartic du lundi, le 24 octobre 2011, tenue au 901, rue Royale à
Malartic à 20 h 00**

M. le maire, André Vezeau, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
M. Martin Ferron, conseiller, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5

Sont absents :

M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont également présentes :

Mme Lucie Roger, directrice générale et trésorière
Me Claudyne Maurice, avocate, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

1.0. - GREFFE

1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

1.0.- GREFFE

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2011;

1.3.- Adoption de l'entente de partenariat pour la création d'un fonds d'archives documentaires avec la Corporation minière Osisko – janvier à

**RÉSOLUTION
011-10-489**



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

juin 2012;

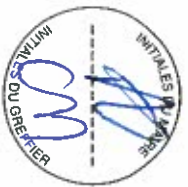
- 1.4.- Contrat de publicité annuel 2012 avec le P'tit Journal de Malartic;
- 1.5.- Entente de prêt de personnel pour le technicien en documentation avec la Société d'histoire de Malartic;
- 2.0.- **DIRECTION GÉNÉRALE**
- 2.1.- Dépôt de la liste sélective des déboursés au 30 septembre 2011;
- 2.2.- Avis de motion concernant un règlement pour établir le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Malartic;
- 2.3.- Horaire budget 2012;
- 2.4.- Adoption de la Politique administrative et salariale des gestionnaires;
- 2.5.- Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Malartic;
- 2.6.- Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 2.7.- Adoption du rapport financier et des réajustements budgétaires au 30 septembre 2011;
- 2.8.- Avis de motion relatif à un règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2012;
- 2.9.- Avis de motion relatif à un règlement imposant le taux de taxe à l'environnement pour l'année 2012;
- 2.10.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe à tout commerce vendant de l'eau de la Ville de Malartic pour l'année 2012 ;
- 2.11.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe et surtaxe pour l'enlèvement de la neige pour l'année 2012 ;
- 2.12.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2012;
- 2.13.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2012;
- 2.14.- Programme de mise en valeur intégré (Hydro-Québec) : Lettre de la municipalité de Rivière-Héva;
- 3.0.- **URBANISME**
- 3.1.- Avis de motion concernant un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme #362 afin de changer certaines affectations pour une affectation résidentielle faible densité et de protection;
- 3.2.- Adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme # 362 afin de changer certaines affectations pour une affectation résidentielle faible densité et de protection;
- 3.3.- Avis de motion concernant un projet de règlement de concordance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- omnibus modifiant le règlement de zonage #377;
- 3.4.- Adoption du projet de règlement de concordance omnibus modifiant le règlement de zonage #377;
- 3.5.- Demande de dérogation mineure de monsieur Guy Lafrance au 650, rue Laval;
- 3.6.- Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour madame Liette Lemay au 851, rue Laurier;
- 3.7.- Demande de permis de colportage : Fondation des maladies du cœur du Québec;
- 3.8.- Délégation de signataires : acte de servitude avec 9103-3522 Québec inc (Sobeys) : carrefour giratoire;
- 3.9.- Délégation de signataires : acte de servitude avec Vezeau et Frères inc. (Résidence du Filon Dort) : carrefour giratoire;
- 3.10.- Délégation de signataires : acte de servitude avec la Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue : carrefour giratoire;
- 3.11.- Délégation de signataires : acte de servitude avec L'Évêque catholique romain de Rouyn-Noranda (cimetière de Malartic) : carrefour giratoire;
- 4.0.- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 4.1.- Demande du Comité d'implantation d'une coopérative de producteurs de biens et de services à Malartic;
- 5.0.- LOISIRS ET CULTURE**
- 6.0.- TRAVAUX PUBLICS**
- 6.1.- Demande de la Société d'Horticulture de Malartic : bacs en béton;
- 6.2.- Demande de la Société d'Horticulture de Malartic : Jardin communautaire;
- 6.3.- Adoption du contrat de déneigement, déglacage et fourniture des matériaux pour la route 117 et la rue La Salle avec le ministère des Transports du Québec;
- 7.0.- SERVICE TECHNIQUE**
- 7.1.- Adoption de l'avis de contamination : lot 4 053 816 Cadastre du Québec (dépôt Nord);
- 7.2.- Demande d'autorisation de travaux Télébec : Projets P18740 & P20378;
- 8.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**
- 9.0.- COMITÉS/COMMISSIONS**
- 9.1.- Demande d'une rencontre de la Société d'histoire de Malartic;
- 10.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

- 10.1.- L'Association des locataires des 3 HLM : Dîner de Noël;
10.2.- Promotion viens chez nous pour Noël – P'tit Journal de Malartic;

11.0.- AFFAIRES NOUVELLES

- 11.1.- Lettre du maire à monsieur Jérôme Lamont;
11.2.- Lettre du maire à RNC Média;

12.0.- CORRESPONDANCE

13.0.- PÉRIODE DE QUESTIONS

14.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

1.0.- GREFFE

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2011

**RÉSOLUTION
2011-10-490**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2011,
tel que rédigé;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2011-10-491**

**1.3.- Adoption de l'entente de partenariat pour la création d'un fonds
d'archives documentaires avec la Corporation minière Osisko –
janvier à juin 2012**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'entente de partenariat pour la création d'un fonds
d'archives documentaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 avec la
Corporation minière Osisko, telle que rédigée ;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la greffière ou greffière
adjointe à signer une entente de partenariat pour la création d'un fonds
d'archives documentaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 avec la
Corporation minière Osisko;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2011-10-492**

1.4.- Contrat de publicité annuel 2012 avec le P'tit Journal de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CONCLURE avec le P'tit Journal de Malartic un contrat de publicité
pour une durée d'un an, format au choix, couleur ou noir et blanc, avec



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malarctic

15% de rabais sur le prix régulier;

QUE la greffière soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Malarctic ledit contrat;

Adoptée.

RÉSOLUTION 2011-10-493

1.5.- Entente de prêt de personnel pour le technicien en documentation avec la Société d'histoire de Malarctic

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malarctic a procédé à l'embauche d'un technicien en documentation;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoire de Malarctic a demandé à la Ville de Malarctic d'avoir cette ressource une journée par semaine;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malarctic souhaite que la Société d'Histoire de Malarctic continue ses projets d'archivage et qu'ils ont besoin de support en ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Ville de Malarctic accepte de prêter les services de son technicien en documentation à la Société d'Histoire de Malarctic pour aider à l'archivage en raison d'une journée par semaine pour l'année 2012;

QU'UNE ENTENTE soit signée en ce sens et d'autoriser Monsieur le maire ou maire suppléant et la greffière ou greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malarctic ladite entente;

Adoptée.

2.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

2.1.- Dépôt de la liste sélective des déboursés au 30 septembre 2011

Conformément à l'article du règlement # 543 modifiant le règlement # 539 autorisant la trésorière à effectuer le paiement des factures pour et au nom de la Ville de Malarctic, Mme la trésorière dépose la liste des factures payées au 30 septembre 2011.

2.2.- Avis de motion concernant un règlement pour établir le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Malarctic

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Daniel Magnan qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement dont l'objet consiste à établir le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Malarctic.

2.3.- Horaire budget 2012

Point d'information.

RÉSOLUTION 2011-10-494

2.4.- Adoption de la Politique administrative et salariale des gestionnaires



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER la Politique administrative et salariale des gestionnaires,
telle que rédigée ;

Adoptée.

2.5.- Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Malartic

Monsieur le maire, André Vezeau, fait lecture de son rapport sur la situation financière de la Ville et indique que ce rapport sera distribué conformément à la loi à chaque adresse civique. Le rapport est également disponible au Service du greffe.

2.6.- Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$

Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus avec un même contractant. La liste est disponible au Service du greffe.

**RÉSOLUTION
2011-10-495**

2.7.- Adoption du rapport financier et des réaménagements budgétaires au 30 septembre 2011

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Martin Ferron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER les états financiers et les réaménagements budgétaires au 30 septembre 2011, tels que présentés;

Adoptée.

2.8.- Avis de motion relatif à un règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2012

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Guy Morrissette qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2012.

2.9.- Avis de motion relatif à l'imposition des taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux, pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2012

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jude Boucher qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement imposant des taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux, pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2012.

2.10.- Avis de motion relatif à un règlement imposant le taux de taxe à l'environnement pour l'année 2012

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Daniel Magnan qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

règlement imposant le taux de taxe à l'environnement pour l'année 2012.

2.11.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe à tout commerce vendant de l'eau de la Ville de Malartic pour l'année 2012

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jude Boucher qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement imposant une taxe à tout commerce vendant de l'eau de la Ville de Malartic pour l'année 2012.

2.12.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe et surtaxe pour l'enlèvement de la neige pour l'année 2012

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Martin Ferron qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement imposant une taxe et surtaxe pour l'enlèvement de la neige pour l'année 2012.

2.13.- Avis de motion relatif à un règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2012

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jude Boucher qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement imposant une taxe de secteur pour le carrefour giratoire pour l'année 2012.

RÉSOLUTION 2011-10-496

2.14.- Programme de mise en valeur intégré (Hydro-Québec) : Lettre de la municipalité de Rivière-Héva

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rivière-Héva veut faire son projet seul;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a un projet de camping d'hiver;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE dans le cadre du Programme de mise en valeur intégré (Hydro-Québec) chacune des municipalités fassent son propre projet et qu'elles obtiennent d'Hydro-Québec les sommes qui leur reviennent;

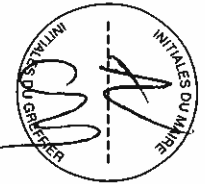
QUE la Ville de Malartic informe Hydro-Québec qu'elle a un projet de camping d'hiver et qu'elle entend utiliser cette subvention pour ce projet;

QUE la résolution 2011-09-384 Programme de mise en valeur intégré (PMVI) Hydro-Québec est par la présente abrogée à toutes fins que de droit;

Adoptée.

3.0.- URBANISME

3.1.- Avis de motion concernant un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme #362 afin de changer certaines affectations pour une affectation résidentielle faible densité et de protection



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

RÉSOLUTION
2011-10-497

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jude Boucher qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement modifiant le plan d'urbanisme # 362 afin de changer certaines affectations pour une affectation résidentielle faible densité et de protection.

RÉSOLUTION
2011-10-497

3.2.- **Adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme #362 afin de changer certaines affectations pour une affectation résidentielle faible densité et de protection**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme #362 afin de changer certaines affectations pour une affectation résidentielle faible densité et de protection, tel que présenté;

Adoptée.

3.3.- **Avis de motion concernant un projet de règlement de concordance omnibus modifiant le règlement de zonage #377**

AVIS DE MOTION est donné par M. le conseiller Jude Boucher qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement concernant un projet de règlement de concordance omnibus modifiant le règlement de zonage #377.

RÉSOLUTION
2011-10-498

3.4.- **Adoption du projet de règlement de concordance omnibus modifiant le règlement de zonage #377**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le projet de règlement de concordance omnibus modifiant le règlement de zonage #377, tel que présenté;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2011-10-499

3.5.- **Demande de dérogation mineure de monsieur Guy Lafrance au 650, rue Laval**

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété du 650, rue Laval (lot #2 998 366 Cadastre du Québec) suite au certificat de localisation de Benoit Sigouin, arpenteur-géomètre ;

CONSIDÉRANT QUE ledit certificat de localisation démontrait certaines dérogations au règlement d'urbanisme dont un espace de 1,70 mètre entre le bâtiment principal et le bâtiment secondaire détaché situé en cour latérale au lieu de deux mètres;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malarctic

D'AUTORISER un espace de ±1,70 mètre entre le bâtiment principal et le bâtiment secondaire détaché situé en cour latérale, tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme;

Adoptée.

RÉSOLUTION 2011-10-500

3.6.- Demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour madame Liette Lemay au 851, rue Laurier

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale a été déposée pour la propriété du 851, rue Laurier (lot #2 999 275, Cadastre du Québec) pour la démolition du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'étude de la demande, celle-ci respectait tous les critères d'évaluation du règlement #764 de la Ville de Malarctic ;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMENT

D'AUTORISER la demande de démolition du bâtiment principal, telle que présentée et telle que recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Adoptée.

RÉSOLUTION 2011-10-501

3.7.- Demande de permis de colportage : Fondation des maladies du cœur du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Fondation des maladies du cœur du Québec a fait une demande pour l'émission d'un permis de colportage;

CONSIDÉRANT QUE la fondation n'a pas de place d'affaires à Malarctic;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une cause très importante;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMENT

D'AUTORISER la demande de permis de colportage gratuitement pour la Fondation des maladies du cœur du Québec;

DE LES AVISER que pour la prochaine émission de permis de colportage à Malarctic, ils devront se trouver un organisme à qui se référer afin d'avoir l'émission du permis gratuitement;

Adoptée.

RÉSOLUTION 2011-10-502

3.8.- Délégation de signataires : acte de servitude avec 9103-3522 Québec inc (Sobeys) : carrefour giratoire

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malarctic et la compagnie 9103-3522 Québec inc. ont signé une entente-cadre de travaux relatifs au carrefour giratoire;



No de résolution
ou annulation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette entente, un acte de servitude devait être signé entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic l'acte de servitude avec la compagnie 9103-3522 Québec inc. ;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2011-10-503**

3.9.-

Délégation de signataires : acte de servitude avec Vezeau et Frères inc. (Résidence du Filon Dort) : carrefour giratoire

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic et la compagnie Vezeau et Frères inc. (Résidence du Filon Dort) ont signé une entente-cadre de travaux relatifs au carrefour giratoire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette entente, un acte de servitude devait être signé entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic l'acte de servitude avec la compagnie Vezeau et Frères inc. (Résidence du Filon Dort) ;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2011-10-504**

3.10.-

Délégation de signataires : acte de servitude avec la Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue : carrefour giratoire

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic et la compagnie Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue ont signé une entente-cadre de travaux relatifs au carrefour giratoire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette entente, un acte de servitude devait être signé entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic l'acte de servitude avec la compagnie Coopérative funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue ;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2011-10-505**

3.11.-

Délégation de signataires : acte de servitude avec L'Évêque catholique romain de Rouyn-Noranda (cimetière de Malartic) : carrefour giratoire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic et L'Évêque catholique romain de Rouyn-Noranda (cimetière de Malartic) ont signé une entente-cadre de travaux relatifs au carrefour giratoire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette entente, un acte de servitude devait être signé entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Malartic l'acte de servitude avec L'Évêque catholique romain de Rouyn-Noranda (cimetière de Malartic);

Adoptée.

4.0.-

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLUTION
2011-10-506

Demande du Comité d'implantation d'une coopérative de producteurs de biens et de services à Malartic

CONSIDÉRANT QUE la demande du Comité d'implantation d'une coopérative de producteurs de biens et de services à Malartic d'avoir un conseiller de la ville à titre d'observateur sur le comité;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉLÉGUER M. le conseiller Jude Boucher à titre d'observateur sur le Comité d'implantation d'une coopérative de producteurs de biens et de services à Malartic;

Adoptée.

5.0.-

LOISIRS ET CULTURE

6.0.-

TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION
2011-10-507

Demande de la Société d'Horticulture de Malartic : bacs en béton

CONSIDÉRANT QUE la demande de la Société d'Horticulture de Malartic pour les fleurs dans les bacs dans la Ville a été déposée;

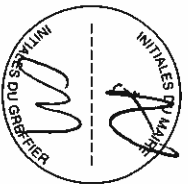
IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Ville de Malartic prenne en charge l'aménagement des fleurs dans l'ensemble des bacs à fleurs;

QUE la demande d'ajout de bacs à fleurs soit plus amplement analysé avant de procéder;

Adoptée.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

6.2.- **Demande de la Société d'Horticulture de Malartic : Jardin communautaire**

Vu que le terrain appartient à Place des Argousiers, la présente demande sera transmise à la Place des Argousiers.

**RÉSOLUTION
2011-10-508**

6.3.- **Adoption du contrat de déneigement, déglacage et fourniture des matériaux pour la route 117 et la rue La Salle avec le ministère des Transports du Québec**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le contrat de déneigement, déglacage et fourniture des matériaux pour la route 117 et la rue La Salle avec le ministère des Transports du Québec, tel que présenté;

D'AUTORISER la directrice générale et trésorière, madame Lucie Roger, à signer ledit contrat;

Adoptée.

7.0.-

SERVICE TECHNIQUE

**RÉSOLUTION
2011-10-509**

7.1.- **Adoption de l'avis de contamination : lot 4 053 816 Cadastre du Québec (dépôt Nord)**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'avis de contamination pour le lot 4 053 816 Cadastre du Québec (dépôt Nord), tel que présenté;

D'AUTORISER la directrice générale et trésorière, madame Lucie Roger, à signer pour et au nom de la Ville de Malartic ledit avis;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2011-10-510**

7.2.- **Demande d'autorisation de travaux Télébec : Projets P18740 & P20378**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Martin Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la compagnie Télébec à effectuer des travaux à l'intersection des rues Royale et des Pins pour relocaliser les poteaux et câbles, tels que décrit au projet # P20378-P18740 AT-MUN-11-188;

D'EFFECTUER l'abaissement sur la rue des Pins après le 15 décembre 2011 ;

Adoptée.



No de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
2011-10-511**

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

8.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

9.0.- COMITÉS/COMMISSIONS

9.1.- Demande d'une rencontre de la Société d'histoire de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉLÉGUER M. le conseiller Guy Morrissette pour la rencontre du 25 octobre 2011 demandée par la Société d'histoire de Malartic;

Adoptée.

10.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

10.1.- L'Association des locataires des 3 HLM : Dîner de Noël

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DONNER deux chèques-cadeaux de la Ville de Malartic d'une valeur de 25,00 \$ chacun;

Adoptée.

10.2.- Promotion «Viens chez nous pour Noël» – P'tit Journal de Malartic

CONSIDÉRANT QUE le P'tit journal de Malartic a adressé une demande d'aide financière pour la promotion de Noël;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VERSER un montant de 500 \$ au P'tit Journal de Malartic pour la promotion de Noël 2011;

Adoptée.

11.0.- AFFAIRES NOUVELLES

11.1.- Lettre du maire à monsieur Jérôme Lamont

Point d'information.

11.2.- Lettre du maire à RNC Média

Point d'information.

12.0. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS



No de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION
2011-10-514

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

Les questions ont toutes été répondues.

14.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h31

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.


ANDRÉ VEZEAU
MAIRE


MÉLANIE MAURICE
GREFFIERE